



Licenciement sans préavis , abusif

Par **Linda25000**, le **09/10/2009** à **13:47**

Bonjour, je viens de recevoir une lettre de licenciement dans laquelle il est stipulée de ne plus me présenter à mon poste , je n'ai pas eu d'entretien préalable , une convocation que j'ai reçue mais il me convoquait de jour hors je travaillais de nuit et en plus j'étais en arrêt maladie, suite à cela j'ai reçue mon licenciement et les fautes qui me sont reprochées ne tiennent pas la route. Que dois je faire svp je suis désespérée de perdre mon travaille et de me retrouver sans revenue merci d'avance Lin